



Divorce d'une femme disparu!!!

Par **Teurmo**, le **04/05/2011** à **05:45**

Bonjour a tous, je souhaite parler a la personne qui m'aiderai pour mon futur divorce, je l'espère! Voilà mon histoire, étant de nationalité française, je me suis mariée en 2006 a Casablanca avec une marocaine de la-bas qui est ensuite venue l'été 2007. Pour des raisons familiales nous n'avons jamais cohabités ensemble. Ayant plus de nouvelles depuis, j'entame ma procédure de divorce mais mon avocate est très sceptique et me demande des papiers de mon épouse que je ne peux avoir(extrait de naissance etc...) l'aide juridictionnelle y joue sûrement! J'ai entendu parler de l'altération du lien conjugal. Voilà mes questions, que me peut il m'arriver en son absence? Combien de temps va durer cette procédure? Est ce que je profite du divorce du lien conjugal? Est ce que je risque gros? Merci de vos réponses et j'espère trouver une personne ayant vécu une histoire similaire